

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 16 (1909)

**Nachruf:** Biographie de M. Frédéric Imer  
**Autor:** Riat, J.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Biographie de M. Frédéric Imer

---

Présentée à la Société jurassienne d'Emulation en son  
assemblée générale du 29 septembre 1909, à Moutier

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il y a trois mois, la petite cité de Neuveville perdait l'un de ses citoyens les plus éminents, le Jura bernois l'un de ses meilleurs enfants, la Société jurassienne d'Emulation l'un de ses membres les plus anciens, les plus actifs et les plus dévoués. M. Frédéric-Théophile Imer, ancien préfet de Neuveville, membre de notre Société depuis l'année 1852, s'éteignait doucement au milieu des siens, à l'âge de 84 ans, après une courte maladie.

A seule raison déjà du fait qu'il appartenait à l'une des plus vieilles familles du Jura, qui a joué un rôle important dans l'histoire de notre petit pays, M. Imer aurait dû n'être pas oublié dans les annales de l'Emulation. Mais il a bien d'autres droits, plus personnels et plus importants, à notre souvenir. Nul mieux que lui, peut-être, n'a connu et aimé notre pays, nul n'en a plus désiré le bonheur et cherché à le réaliser, nul n'en a plus profondément ni surtout plus amoureusement étudié l'histoire, les traditions et les mœurs, nul n'en a mieux compris l'âme, le caractère, la personnalité, si je puis dire, et nul n'a été plus fier d'être Jurassien et plus soucieux de l'être bien. Et je crois pouvoir ajouter que nul ne l'a été mieux ni davantage.

Personne non plus n'a mieux aimé la Société d'Emulation et ne lui a été plus fidèle et plus dévoué. Il en a été l'un des membres venus tout de suite après les premiers, puisqu'elle a été fondée en 1847 et qu'il y est entré déjà cinq ans après, en 1852. Jusqu'à sa mort, il n'a pas cessé d'en faire partie, de s'y inté-

resser de la façon la plus vive et la plus active et d'enrichir nos Actes et nos archives de travaux des plus sérieux et des plus variés.

C'est donc pour des raisons diverses et importantes que nous devons garder le souvenir de l'éminent défunt et le consigner dans les Annales de notre Société.

Frédéric-Théophile Imer naquit en 1825, le 4 janvier. Il était fils de Frédéric et de Charlotte née Imer. Sa famille était une des plus en vue du vieux patriciat neuvevillois. Son bisaïeul Jean-François, mort en 1798, et son trisaïeul Frédéric, né en 1709, étaient tous les deux bannerets de la ville. Il comptait en outre parmi ses ascendants plusieurs magistrats et hommes d'église. Il fit ses classes primaires dans différentes écoles de Neuveville, puis entra à l'âge de 12 ans, en 1837, au progymnase de Bienne, où il resta jusqu'à fin mars 1841. En avril, il passa au progymnase de Berne, puis, en 1842, au gymnase de cette ville, d'où il sortit au printemps de 1843. Il suivit ensuite les cours de droit et de littérature de l'université de Berne durant deux ans. Au printemps de 1845, il commença son instruction militaire comme cadet d'artillerie. En automne il se rendit à Paris où, durant deux semestres, il suivit les cours de la Faculté de droit, et ceux de littérature et d'histoire au Collège de France et à la Sorbonne.

Rentré à Neuveville, il fit son stage de notaire, puis subit les examens. Il fut patenté notaire juré du canton, le 6 janvier 1849, et notaire de préfecture du district de Neuveville le 1<sup>er</sup> février 1850. La même année il fut nommé greffier du tribunal de Neuveville, fonctions dont il démissionna déjà en 1852 pour surcharge de travail.

Sa ville natale ne tarda pas non plus à lui confier des charges importantes : il fut membre du Conseil municipal de 1854 à 1856, et membre du Conseil de bourgeoisie de 1860 à 1868. Il fit partie du Grand Conseil du canton durant dix ans, de 1858 à 1868. Le 1<sup>er</sup> août 1868, il fut nommé préfet du district de Neuveville et fut toujours réélu jusqu'au 31 juillet 1890, époque où il résigna ses fonctions, afin de jouir de quelques années de repos.

A côté de ces grandes charges officielles, il en revêtit beaucoup d'autres. Il fut en particulier membre du Conseil d'admi-

nistration de la Caisse hypothécaire du canton de Berne de 1875 à 1904, et dès 1871, membre de la Commission cantonale de viticulture, dont il devint président en 1887 et le resta jusqu'en 1905. Il représenta, à titre de délégué, le gouvernement bernois au Congrès phylloxérique de Montpellier, qui se tint du 26 au 31 octobre 1874.

Membre fondateur, en 1860, de la Société de viticulture de Neuveville, il en fut président de 1864 à 1903, durant 40 ans.

Proviseur du progymnase de Neuveville de 1856 à 1868, il devint président de la Commission de cette école en 1868, et le resta jusqu'en 1901.

Parmi les nombreuses sociétés dont il fit partie, citons la Société suisse d'utilité publique, dont il devint membre en 1852, la Société économique du canton de Berne, à partir de 1867, et la Société genevoise d'utilité publique, dont il fut membre correspondant dès 1870.

Pour montrer l'extrême diversité de ses préoccupations, mentionnons encore qu'il fut membre fondateur de la Colonie agricole et professionnelle de Sérix, pour la Suisse romande, où il ne donna sa démission qu'en 1905.

Nous avons déjà noté qu'il fut membre de la Société jurassienne d'Emulation dès le 12 septembre 1852 et qu'il n'a pas cessé d'en faire partie jusqu'à sa mort. Le 26 octobre 1904, à l'assemblée générale de Porrentruy, il fut nommé par acclamations président d'honneur de notre société. Il fut, en 1853, l'un des fondateurs de la section de Neuveville, où il remplit d'abord les fonctions de secrétaire, puis celles de vice-président, puis, à partir de 1859, celles de président, dont il démissionna le 18 novembre 1891, après 32 ans d'une infatigable activité.

Notons encore qu'à côté de ses nombreuses charges, fonctions et occupations publiques et privées, M. Imer a fourni une intéressante carrière militaire, dont voici les principales étapes : En 1845, il est breveté comme deuxième sous-lieutenant d'artillerie à la compagnie N° 7 ; c'est en cette qualité qu'il prit part à la guerre du Sonderbund. Ensuite, comme premier-lieutenant de la compagnie 23, il fait la campagne des bords du Rhin, Busingerhandel. En 1854, il est nommé capitaine d'artillerie, et l'année suivante il entrait, avec le même grade, dans l'état-major fédéral. Adjudant du colonel Wurstenberger, puis du

colonel Herzog, il fut mis de piquet en 1857 au sujet des affaires de Neuchâtel, et reçut en 1860 le grade de major de l'état-major d'artillerie. Il donna en 1862, pour des raisons de santé sa démission, qui lui fut accordée avec remerciements pour les services rendus.

D'autre part encore, il s'intéressait aux questions industrielles et fonda à Neuveville, en 1855, une fabrique d'horlogerie, qui cependant, ne prospéra pas, ensuite de conjonctures défavorables.

Notons enfin, pour être complet, qu'en 1866 M. Imer fut rédacteur du journal *Le Vignoble* disparu depuis, et que dès lors jusqu'à ses derniers jours, il fut le correspondant régulier du *Journal du Jura* et le collaborateur occasionnel de presque tous les autres journaux jurassiens. Il note lui-même quelque part qu'il fut en outre „versificateur d'occasion“, et les actes de la Société d'Emulation, par exemple, renferment en effet différentes pièces de vers de lui qui ne manquent pas d'émotion, de fine bonhomie.

Telle est, en quelques traits, la charpente de sa vie. Il faudrait développer ce sec résumé. Il faudrait donner à cette ébauche la forme, le relief, la couleur, la vie, la chaleur, que sut mettre dans son existence M. Imer. Il faudrait le montrer étudiant, travaillant, pensant, menant de front toutes ses tâches diverses, remplissant tous ses devoirs, toutes ses obligations, si nombreux et pressants fussent-ils, et cela sans brusquerie, sans heurts, sans à coups, sans nervosité, avec un calme, une méthode, une persévérance et une sérénité imperturbables, admirables.

Nous n'avons pas le temps de le suivre dans sa carrière administrative et militaire, ni d'étudier le rôle qu'il joua dans les si nombreuses commissions et sociétés dont il fit partie. Contentons-nous de dire que comme administrateur et comme militaire il fit preuve de grandes capacités et fut toujours l'homme du devoir strict et du zèle infatigable. L'époque où il fit sa carrière militaire est trop éloignée pour que les témoins en soient encore nombreux. Mais tout le monde au district de Neuveville se souvient encore de la façon si habile et si courtoise à la fois dont il administra notre petite contrée, et pour tous M. Imer est resté jusqu'à son dernier jour „Monsieur le Préfet“.

Quant à ses nombreuses commissions et sociétés, jamais il n'en a négligé aucune, contrairement à ce que nous faisons en général. Sauf empêchements très réels et très graves, il assistait à toutes les séances, écoutait du commencement à la fin toutes les discussions, même les moins intéressantes, prenait connaissance de tous les rapports, étudiait lui-même et rédigeait avec le plus grand soin, tous ceux dont on lui confiait l'élaboration et n'hésitait pas à assumer les travaux même les plus désagréables. On peut dire de lui, sans exagération, qu'il était un fonctionnaire et un sociétaire modèle.

Il s'intéressait à tout, nous l'avons dit, mais nous le répétons aussi, il avait une prédilection toute particulière pour le Jura, pour l'histoire de notre Jura et pour notre Société d'Emulation. L'Emulation est la première société dont il fait partie, et il lui reste fidèle jusqu'à la mort, non d'une fidélité passive, mais active et joyeuse. Aussi longtemps que l'âge le lui permet, il assiste à toutes nos assemblées générales, et quand il n'y peut plus venir, quand les infirmités de la vieillesse le retiennent à Neuveville, ces dernières années, il ne manque pas d'envoyer à ceux, plus heureux, qui ont pu se réunir, une lettre ou un télégramme de chaleureuse sympathie. Moi qui ait eu le bonheur, ces dernières années, de le voir souvent et de m'entretenir presque chaque fois de la Société d'Emulation, je puis dire combien était vif son regret de ne plus pouvoir assister à nos réunions et avec quelle impatience il attendait le compte-rendu oral que nous lui en rapportions, d'autres ou moi. Il a porté présence jusqu'à l'année dernière aux séances de la section de Neuveville. Si ses forces physiques avaient diminué par l'effet de son grand âge, en revanche ses facultés intellectuelles étaient restées d'une vigueur et d'une habileté parfaites. Je me rappellerai toujours avec quelle fraîcheur et quelle richesse de souvenirs, quelle finesse dans la critique, quelle facilité de parole et quelle correction dans le débit il nous fit, le 14 décembre 1905, à l'âge de 81 ans donc, une causerie de deux heures d'horloge sur ses souvenirs de la guerre du Sonderbund. Et il parlait si clairement, si simplement, si logiquement, sans aucune faiblesse dans la mémoire ni dans le raisonnement, sans aucune exagération dans l'expression ! C'était vraiment merveilleux.

Cet étonnement, d'ailleurs, je l'éprouvais chaque fois que je



m'entretenais avec lui. Il me parlait de toutes sortes de sujets, il avait des connaissances de tout. Un jour, il me fit la plus instructive des conférences sur le régime juridique du lac de Biemme; une autre fois, ce fut l'historique complet de l'assistance publique dans le Jura bernois; une autre fois encore, un lumineux exposé de l'évolution politique du Jura depuis 1815 jusqu'à nos jours.

Mais je dois parler spécialement de l'activité de M. Imer au sein de la Société jurassienne d'Emulation. Comme je l'ai déjà dit, il a été de tout temps l'un des plus zélés et des plus laborieux d'entre nous. Pendant plus de 50 ans, il a assisté à presque toutes les assemblées de la Société, et lors d'un grand nombre il a fait des discours ou présenté des travaux des plus intéressants.

Dès 1854, il écrivait un très intéressant rapport sur : „L'importance des bibliothèques populaires, en particulier pour le Jura“. (1 broch.).

Le 23 sept. 1856, à la réunion de Biemme, il lisait une étude sur l'Histoire des troubles de Neuveville en 1734. (Voir Actes de 1857, p. 65 et suiv.).

En 1859, à l'assemblée générale de Neuveville, il prononce le discours d'ouverture et lit un mémoire sur le séjour de la duchesse de Nemours à Neuveville en 1673. (Actes de 1859, p. 9 à 20).

Puis vinrent les travaux suivants :

„Des droits seigneuriaux à la Montagne de Diesse“. (Actes de 1861, p. 75 à 82).

„Nouvelles considération sur l'Acte de réunion en 1863“. (1 brochure).

„Discours d'ouverture à la séance générale de Neuveville, le 27 sept. 1864“. (Actes de 1864, p. 1 à 11).

„Le bailliage héréditaire de Biemme devient partie intégrante de l'évêché de Bâle“. (Actes de 1867, p. 93 à 101).

„Note sur une plaque trouvée à Bretiège en 1865.

„Discours d'ouverture à la séance générale de Neuveville avec rapport sur cette question : Comment pourrait-on compléter dans le Jura l'enseignement réel actuel au point de vue professionnel“ ?

„Discours d'ouverture à la séance générale de Neuveville le 30 sept. 1879“. (Actes de 1879, p. 4 à 12).

„Rapport sur une institution pour l'éducation des jeunes filles vicieuses“. (Actes de 1882, p. 174 à 182).

„La question ouvrière peut-elle recevoir une solution satisfaisante sans bouleversement social et politique?“ (Vol. 24, p. 36 à 39).

„Un diplomate éconduit“. (Actes de 1889, p. 1. 18).

„L'échange conclu en 1624 entre le prince-évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel, et ses conséquences pour Neuveville“. (Actes de 1890, p. 31 à 51).

„Nécrologie de Georges Verenet“. (Actes de 1891, p. 51 à 68).

„Neuveville avant et après le régime français“. (Actes de 1892, p. 97 à 134).

„Souvenirs d'un vétéran des guerres de 1813 et 1814, Louis-Théophile Chatelain de Tramelan“. (1893-97, p. 120-131).

Tels sont les principaux travaux présentés par M. Imer, à la Société jurassienne d'Emulation. Pour être complet, il faudrait y ajouter la liste, très nombreuse, de ceux qui ont été lus aux séances de la section de Neuveville. Après en avoir pris connaissance, ainsi que des procès verbaux, soit de la Société générale, soit de la section de Neuveville qui relatent l'activité qu'il a déployée durant plus de cinquante ans au sein de notre association, on est obligé de se dire que décidément M. Frédéric Imer a bien mérité de la Société jurassienne d'Emulation et de notre cher Jura tout entier.

J. RIAT, av.



